

Philippines: rapport final

1. Les relations entre la Suisse et les Philippines sont cordiales, libres actuellement de tout contentieux, exemptes de points de friction. L'intérêt manifesté l'un pour l'autre n'a rien toutefois de très transcendant, il faut bien le dire. Le Philippin qui lit ou qui voyage, et suivant le milieu social auquel il appartient, admire la variété et la beauté de nos sites, l'originalité et la stabilité de nos institutions, la force de nos établissements industriels et financiers, ou encore le secret que conférerait le système des comptes numérotés de nos banques. Pour nous, Suisses, portés généralement à considérer la froide matérialité des faits, les Philippines, étant ce qu'elles sont, ne remplissent pas jusqu'ici les conditions pour acquérir droit de cité dans la catégorie des "Schwerpunktländer", selon une expression utilisée sous la Coupole.

L'aide que notre pays accorde directement aux Philippines n'est guère importante: une ou deux bourses bon an mal an, des crédits destinés à financer l'importation de biens d'équipement suisses, des cours de perfectionnement pour horlogers-rhabilleurs organisés par la Fédération horlogère. Une première et récente tentative d'affecter, dans le cadre d'un groupe hollandais, un volontaire suisse à Mindanao a échoué, l'intéressé ayant retiré sa candidature. D'ailleurs, cette aide bilatérale, lorsque d'aventure elle leur est offerte, il n'est pas rare que les responsables philippins la repoussent, pour des raisons qui ne sont pas toujours apparentes. Procéduriers et nationalistes sourcilleux, ils ne veulent souvent pas voir, au-delà des conditions qui peuvent quelque peu la lier, les avantages et profits qu'à terme, ils seraient en mesure d'en

./.

retirer. Ainsi, quand la Fédération horlogère leur a proposé d'ouvrir dans la capitale une école de formation technique moyennant certains aménagements des droits d'entrée et autres taxes prohibitives frappant les produits horlogers. A la demande de la F.H., la question est revenue depuis peu sur le tapis. Elle fait l'objet d'un nouvel examen au Ministère des affaires étrangères (dossier 551.3 - 1966/68).

Ces dernières années, malgré la présence à Manille d'un nombre relativement élevé de représentants de maisons suisses, les échanges de marchandises, sans être négligeables en ce qui concerne notamment le volet suisse, ont tendance à stagner, situation due avant tout à la pénurie locale de devises étrangères, chronique et aiguë. La balance commerciale s'est régulièrement soldée par un excédent en notre faveur. Ce déséquilibre n'est évidemment pas de nature à orienter sans plus certains achats philippins vers notre marché: le patient a besoin de stimulants. Avec le ferme espoir d'obtenir des crédits commerciaux à long terme, le gouvernement de Manille a tout récemment sollicité la constitution d'un "Groupe consultatif" sous les auspices de la Banque mondiale. Tout en ayant réservé une éventuelle adhésion, la Suisse a accepté de prendre part à la réunion préparatoire, qui se tiendra à Paris au début d'octobre prochain. Les Philippins, s'ils se montraient plus agressifs, pourraient sans doute améliorer leurs positions sur le marché suisse. Mais ils n'ont guère le don de la prospection. En 1969, en renonçant en dernière heure à participer au Comptoir suisse de Lausanne sous prétexte de difficultés financières, ils ont laissé échapper une excellente occasion de faire connaître leur production artisanale.

Depuis 1966, sur une initiative prise d'ailleurs par Manille ou du moins par son représentant à Berne, la Division du commerce s'emploie à mettre sur pied trois accords

constituant un "package deal": commerce, coopération technique et protection des investissements. Des divergences subsistent et les autorités philippines, dont l'intérêt paraît s'être fortement émoussé à partir de septembre 1968, hésitent de toute évidence à mener les discussions à leur terme. L'accord sur la protection des investissements est pour elles la pierre d'achoppement (parlement peu accommodant en ce domaine). Un nouvel effort pour relancer la négociation vient d'être accompli. (dossier 541.0).

Que dire de nos échanges culturels avec les Philippines? On regrette de devoir relever qu'en dehors des informations que l'Ambassade diffuse et publie avec persévérance, ils sont quasi inexistantes. En trois ans, et nonobstant nos interventions, nous avons noté une seule tournée d'artistes suisses à Manille, l'Orchestre de chambre Camerata de Berne.

2. Il n'y a pas de problèmes pendants entre la colonie suisse et la représentation. Les rapports que celle-ci entretient avec celle-là ne soulèvent pas de difficultés et sont étroits. Concentrée surtout à Manille, la communauté helvétique est numériquement assez stable. Elle compte un grand nombre d'employés de commerce et de techniciens occupés par des maisons commerciales et établissements industriels suisses, américains et philippins. Tout salariés qu'ils aient été ou qu'ils soient encore, certains d'entre les "old timers" ont fait fortune dans l'immédiat après-guerre. La société suisse des Philippines dispose d'un local confortable dans le bâtiment (hôtel-restaurant-boucherie) appartenant à un compatriote. Ce "Swiss Club" est fréquenté surtout par les hommes de la colonie. Ceux-ci s'y réunissent de préférence le vendredi soir pour une ou deux parties de cartes, l'accès en étant interdit ce jour-là aux

femmes La société organise de temps à autre des sorties en commun: pique-niques, plages, etc. Sa sphère d'activité ne s'étend pas aux oeuvres de l'esprit. Son génie est par essence celui des affaires.

3. Les journaux locaux sont de précieux auxiliaires pour l'information. Ils révèlent à peu près tout ce qui se dit ou ce qui se pense, même ce qui ailleurs serait tenu pour secrets d'Etat. Certes, il y a lieu parfois de se méfier de certains renseignements et de les recouper, parce que grossis ou déformés par la lunette de journalistes en mal de sensations ou, lorsqu'il s'agit plus particulièrement de chiffres, parce qu'entachés d'erreurs typographiques. Méritent spécialement d'être "soignés" comme informateurs comptant au nombre des plus qualifiés:

a. Secrétaire aux Affaires étrangères Carlos Romulo (politique extérieure), secrétaire aux Finances César Virata (politique économique), secrétaire à la Presse Francisco Tatad, rattaché à l'Office présidentiel (politique intérieure), ambassadeur Tomas Benitez (politique extérieure), ministre Sergio Barrera (affaires commerciales) et Mme Leticia Ramos Shahani (affaires internationales).

b. Ambassadeurs d'Italie Dante Maticotta, des USA Henry Byroade, d'Israël Yaakov Avnon, de Belgique Bob Lebacq, de la RAU Adel Fadel, de Thaïlande Chintamye Amatayakul et du Pakistan K. Panni (note: les changements de chefs de mission sont fréquents. En moins de trois ans, j'occupais, dans l'ordre d'ancienneté, le troisième rang et cinq "viennent ensuite" ont d'ores et déjà quitté la scène manillaise. Actuellement, sur 26 chefs de mission résidant dans la capitale des Philippines, 14 ont moins d'un an de séjour).

- 5 -

c. Ancien président Diosdado Macapagal (politique intérieure et extérieure), ancien secrétaire aux Affaires étrangères Narciso Ramos (politique extérieure), anciens secrétaires au Commerce Manuel Lim et Marcelo Balatbat (politique économique), banquier Sixto Roxas (politique financière) et journaliste Max Soliven du Manila Times (politique intérieure).

d. Les Suisses P. Calderara (Ed. A. Keller & Co. Ltd.), Edwin Weidmann (F.E. Zuellig, Inc.), Kurt Gantner (idem), Oskar Höhn (idem), Ritz Rein (Kuenzle & Streiff, Inc.), et Eric Mentha (Roche Products, Inc.) sont de bons connaisseurs du pays et peuvent être consultés avec profit sur la situation intérieure, sur les pratiques commerciales qui y ont cours et sur la législation douanière.

4. Le seul club dont la fréquentation est utile du point de vue professionnel est l'Overseas Press Club. Le chef de mission qui pratique le golf aura intérêt à s'inscrire au club qui compte parmi ses membres notamment l'ancien président Diosdado Macapagal et l'ancien secrétaire aux Affaires étrangères Narciso Ramos.

Grossenbacher

Manille, le 20 août 1970.